



Association pour le Développement de l'Aluminium Anodisé ou Laqué

L'ADAL certifie que la société :

SVPM

Z.I. de la Paix

85290 Saint-Laurent-sur-Sèvres – FRANCE

Certificat n° QL-031

Pour la ligne de production (**Pacifique (H)**) de son installation située à la même adresse,

Respecte les exigences du Référentiel de certification **QUALILAQUAGE®** dont le programme de certification se trouve sur le site Internet de l'ADAL et est autorisée à utiliser la marque et le logo **QUALILAQUAGE®** pour le procédé de traitement et de thermolaquage de l'aluminium répondant à la certification **QUALILAQUAGE®**.

La certification **QUALILAQUAGE®** répond aux prescriptions de la norme NF P 24-351 et de la norme NF EN 12206-1.



Qualilaquage®

Traitement de surface
de l'aluminium

Certifié

Date de certification initiale : 01/01/2023

Date de fin de validité du certificat : 31/12/2024

Paris, le 15 décembre 2023

Mélanie Grammaticopoulos

Déléguée Générale de l'ADAL

Ce certificat est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC, est habilitée à distribuer la marque QUALILAQUAGE®.



ACCREDITATION
N° 5-0008
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRACT.FR

Association déclarée de la loi du 1^{er} juillet 1901

17, rue de l'amiral Hamelin 75116 PARIS – Tél. : 33 (0)1 45 05 70 80

Site Internet : www.adal-aluminium.fr - email : contact@adal-aluminium.fr